



L'ECHO DE SAINT FRONT MARS 2026—N°68



Le 24 février à 18 heures, le conseil municipal s'est réuni en séance et les membres ont adopté à l'unanimité les délibérations suivantes :

- ⇒ Adoption du budget primitif du cabinet dentaire place de la treille.
- ⇒ Amortissement sur 5 ans de la cession du multiple rural.
- ⇒ Accord pour l'adhésion de la Communauté d'Agglomération de Périgueux (CAP) au syndicat départemental d'électricité (SDE).
- ⇒ Location de la salle Francis Pralong à l'association Rock XL 24.

Le permis de construire du local pétanque ayant été accordé en fin d'année, les travaux de construction vont commencer en mars.
A la fin de la réunion, Monsieur le Maire a remercié l'ensemble des conseillers pour leur investissement constant et la qualité du dialogue lors des interventions en séance.



DEMANDE DE RECONNAISSANCE CATASTROPHE NATURELLE

Suite aux évènements climatiques survenus ces derniers jours, inondations et pluies intenses, nous vous informons que la commune a demandé à l'État la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour ces phénomènes.

Si vous avez subi des dommages, vous pouvez vous signaler en mairie dès à présent et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la suite qui sera donnée à cette demande.

BRULAGE DES DECHETS VERTS

Suite aux excès de pluie au cours des mois de janvier et février, Madame la Préfète a décidé par arrêté de prolonger la période d'autorisation des brûlages de déchets verts pour les particuliers.
Les brûlages sont autorisés jusqu'au 31 mars 2026.
Une déclaration préalable 5 jours avant en Mairie est toujours obligatoire.

ÉTAT CIVIL

Nous présentons nos condoléances aux proches de

- ◇ **Hedryk WISNIEWSKI**
- ◇ **Francis, Marcel CHONIS**

Ca s'est passé...



Le jeudi 29 janvier les enfants de l'école accompagnés de leurs maîtresses recevaient Elise et Alexandra afin de leur remettre les fruits de la collecte de fournitures scolaires avant qu'elles ne partent pour un périple sportif et humanitaire au Maghreb.

Après cette intervention, elles sont donc parties du 18 février au 1er mars 2026, au volant d'une 4L préparée pour l'expédition, dans le rallye 4L qui les a conduit de Biarritz jusqu'au porte de l'Atlas Marocain (région de Marrakech), en traversant l'Espagne puis le nord du Maroc.

Tout au long de ce périple, elles ont distribué, aux petits écoliers marocains, les fournitures récoltées par nos petits saint-fronnais. Elles ont bénéficié du soutien financier de la communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne (Alexandra est originaire de Casteljaloux) et des résidents de l'EHPAD de Monségur en Lot et Garonne avec la confection de couvertures. Elise DUFOUR, régionale de l'étape, est la nièce de Vanessa Lagarde.

Un grand bravo à toute l'équipe pédagogique pour cette initiative, aux généreux donateurs et bien sûr à ces deux jeunes filles qui ont montré par cette action que le sport rime avec solidarité.

Le 4 février le comité de jumelage tenait son assemblée en présence de monsieur le maire, Pierre André Crouzille.

Cette association est forte de 35 membres.

Thés dansants, soirée année 80, marchés gourmands, balade gourmande, marché de Noël, fraises en folie, octobre rose, téléthon : autant de manifestations rendues possibles grâce au dévouement du bureau et l'implication des bénévoles toujours présents et motivés pour la réussite de ces journées.

Cette année, nos 21 amis alsaciens vont être accueillis chaleureusement et surpris sans doute par la qualité des sorties prévues et l'originalité des cadeaux offerts.

La municipalité félicite l'équipe pour son investissement constant dans la vie du village.

Le jeudi 5 février, l'association Cult'art en collaboration avec la mairie de St Front organisait une conférence sur la vie au Moyen Âge.



Isciane Labatut, une passionnée d'histoire et de patrimoine, nous a conviés à une balade dans l'univers du moyen-âge. Les participants ont découvert une société où la religion s'imbriquait quotidiennement dans la vie économique, politique et sociale. Les seigneurs et le clergé offraient la protection physique ou spirituelle à leurs vassaux ou fidèles en contrepartie d'une compensation financière (quote-part des récoltes pour le seigneur ou dime pour le clergé).

Ce fut une très belle soirée culturelle dans la salle Francis Pralong.

Le samedi 14 février le comité des fêtes a organisé sa soirée Saint-Valentin.



61 personnes étaient présentes pour un repas des amoureux. La soirée animée par Ludo s'est prolongée jusqu'à tard dans la nuit.

Un gros effort avait été fourni pour décorer la salle et les tables, ce qui permis à tous de passer une très bonne soirée.

Le repas et la musique ont été appréciés par les invités.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU COMITÉ DES FÊTES

Le dimanche 08 février 2026 à 10 heures, les membres du comité des fêtes se sont réunis dans la salle Francis Pralong pour leur Assemblée Générale Annuelle.

L'assemblée est tenue par Madame Annie FIACRE en sa qualité de Présidente. Le secrétariat est assuré par Monsieur Jean GRASSET, secrétaire. La comptabilité est tenue par Madame Annette PEROTTI, Trésorière.

La Présidente remercie Monsieur le Maire de Saint-Front de Pradoux, Madame la Conseillère départementale, Monsieur le premier adjoint, Madame Claire HENON Conseillère municipale et de Monsieur le correspondant du journal Sud-Ouest de leur présence.

La Présidente remercie également les bénévoles pour leur implication dans les différentes manifestations en 2025 (organisation ou participation à une dizaine de manifestations).

La Présidente fait part de ses idées de manifestations pour 2026 notamment de monter une troupe de music-hall. Plusieurs manifestations sont déjà programmées pour cette nouvelle année :

- Soirée Saint-Valentin le 14 février,
- Soirée LOTO le 14 mars 2026,
- Marché artisanal le premier week-end d'avril
- fête de la musique le 21 juin,
- fête patronale les 24 et 25 octobre.

Monsieur le Maire indique que le partenariat avec les associations est une tradition communale et que la Mairie a un lien très fort avec le Comité des Fêtes.

Madame la conseillère départementale, heureuse d'être invitée à cette AG, souligne l'importance du tissu associatif, très vivant à Saint-Front. C'est le lien civilisationnel dans nos communes.

Après l'approbation des comptes et la reconduction du bureau, tout le monde est invité à un verre de l'amitié.

THÉ DANSANT
SAINT FRONT DE PRADOUX
DIMANCHE 8 MARS
À PARTIR DE 15H00
animé par **CROQ' MUSETTE**
Accordéon - Batterie - Piano - Chant



Entrée 12€
1 boisson et 1 gâteau offert
Réservations au 06.50.36.36.57
organisé par Las Belutas dau Canto

SAINT-FRONT DE PRADOUX
Salle des fêtes 20h30 (ouverture des portes à 19h00)
SAMEDI 14 MARS 2026

LOTO
organisé par le Comité Des Fêtes Saint-Fronnais

Nombreux lots :
CARTES CADEAUX INTERMARCHÉ :
20€ - 40€ - 60€ - 100€ - 120€
Colis de viande - Colis de fromages - Corbeilles de fruits
Corbeilles gourmandes - Lots divers

TOMBOLA GRATTADE :
2 Euros le billet
Tous les billets sont gagnants
Cuisson vapeur et riz - mixeur plongeant
hachoir manuel - boîtes lunch-box
bougies - sacs shopping

QUINE ENFANTS
PRIX DES CARTONS :
Le carton : 2 Euros
Les 6 cartons : 10 Euros
Les 13 cartons : 20 Euros
Le sachet de 100 jetons : 2 Euros

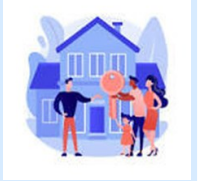
+ SANDWICHES - PATISSERIES - BUVETTE +
Pour tous renseignements et/ou réservations de tables :
06 16 34 82 93

A VOTRE SERVICE...

Le Conseil départemental de la Dordogne gère et verse des subventions aux particuliers pour leur habitat :

- * Le Département attribue les aides de l'Anah aux propriétaires occupants, propriétaires bailleurs et copropriétés,
- * Il verse des aides en faveur des propriétaires occupants modestes et très modestes pour les travaux de mise aux normes de leur assainissement individuel,
- * Il verse également une aide pour les équipements "chaleur renouvelable" en complément d'une aide Anah "Ma Prime Renov Sérénité ou Travaux Lourds".

Pour tous renseignements vous pouvez contacter à Mussidan :
Marion PERSONNE et Sylvain PETIT au 05 53 35 13 53 ou au 06 02 07 51 59
Ils reçoivent uniquement sur rendez-vous de 9h30 à 12h00.



La Carte Solidaire est réservée aux personnes domiciliées en Nouvelle-Aquitaine qui ont un quotient familial inférieur à 960€ ou bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ou de l'allocation pour demandeurs d'asile (ADA) ou aux réfugiés installés ou aux bénéficiaires de la protection temporaire de l'Union Européenne.

Elle permet de voyager à bord des trains et cars régionaux de Nouvelle-Aquitaine avec **une réduction de 80%** qui s'applique sur le billet au tarif normal. La carte est nominative, gratuite, valable un an.



Plus d'information au 0 969 36 89 11 ou sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

ST FRONT DE PRADOUX
COMITÉ DE JUMELAGE
Soirée ANNÉES 80
LE 21 MARS 2026
À PARTIR DE 19H
SALLE DES FÊTES

Menu 22€
Apéro, Crudités,
Confit de canard et gratin,
Salade, Fromage,
Glacé, Café

APPORTER VOS COUVERTS
VENEZ COSTUMÉ !
RES. 06 25 44 95 72 / 06 50 36 36 57
→ Paiement à la réservation ←

VIDE TA CHAMBRE
Saint Front de Pradoux
DIMANCHE 29 MARS 2026
Jeux - Vêtements - Jouets
DE 9h à 17h
(accueil des exposants à partir de 7h30)
à la Salle des fêtes

2€ la table (environ 1m80)
Buvette et restauration sur place
Inscriptions jusqu'au Dimanche 22 Mars 2026

Bénéfices au profit des écoles primaire et maternelle de Saint Front de Pradoux
Contacter l'Amicale Laïque pour plus d'informations : amicalelaiquesaintfront@gmail.com



LES ELECTIONS MUNICIPALES SE TIENDRONT DIMANCHE 15 MARS 2026 DE 8H A 18H.

**Le bureau de vote se trouve
Salle Francis Pralong, (sous la Mairie).**

Nous vous rappelons que la présentation d'une pièce d'identité est obligatoire, pour pouvoir voter.